

Séquence : Emancipations lyriques : d'un "je" à l'"Autre"

Projet de lecture : En quoi l'émancipation rimbaldienne procède-t-elle d'une réévaluation du sujet lyrique dans son rapport ambivalent à l'altérité (littéraire et culturelle, historique, personnelle) ?

Objectif didactique : Comment sensibiliser nos élèves à la mobilité de la figure du poète, au gré de son audace émancipatrice ?

Le temps des lectures	Le temps de l'appropriation	Projet de la séance	Objectifs didactiques	Supports
<p>Lire pour découvrir, et reconnaître.</p> <p>Essaimer la lecture en amont de la séquence</p>			<ul style="list-style-type: none"> ● favoriser une découverte personnelle ● engager une lecture qui permette la reconnaissance des intertextes culturels, thématiques, génériques de l'oeuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ● Dans le carnet de lecteur, une section "échos" qui enregistre les liens entre l'oeuvre et les différents parcours. <p>Quelle que soit la place de la séquence dans l'année, le carnet permettra ainsi un processus de découverte / de relecture.</p>
	<p>Constituer un carnet de lecteur, ou une "valise" rimbaldienne.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Engager une réflexion sur la mobilité du poète. ● Favoriser l'actualisation de la lecture. ● Donner la priorité à la réception effective des poèmes 	<ul style="list-style-type: none"> ● une malle de voyage contenant : le portrait Carjat / le recueil / trois poèmes choisis / la lettre à Demeny, juin 1871. ● un sujet d'appropriation au choix : édition collaborative / portrait fictif / appui sur la préface de Pascaline Mourier / écrire son propre "Roman" / transposition générique...

“ A travers l’étude du *Cahier de Douai* et de son parcours associé “Emancipations créatrices”, il s’agit de réfléchir avec les élèves aux enjeux de l’élargissement *de* la création et *par* la création : les fameuses “échappées belles” du poète adolescent ne sont pas des provocations gratuites, mais une force poétique autant que morale et politique. L’on peut mettre en lumière en particulier que l’intuition majeure du recueil est de poser l’émancipation du langage comme mère de toutes les émancipations – en ce qu’elle délie toutes les représentations et les assignations. Ce faisant, Le *Cahier de Douai* paramètre le code génétique de la création poétique pour les cinquante années à venir. Entre créations lexicales, ruptures de registres, décalages réalistes, voire scatologiques, images fulgurantes, intrusion de citations ou de caricatures qui relèvent presque du collage, ou encore rimes qui “tremblotent” de manière ludique ou parodique (voir la rime culotte/tremblote pour contrefaire les vignettes misérabilistes), le poète de seize ans assume les avancées d’illustres prédécesseurs, notamment romantiques (le fameux programme hugolien : “Je mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire...”) et fait un appel d’air au profit des “autres horribles travailleurs” qui viendront à sa suite, de Corbière aux surréalistes, de Lautréamont à Césaire, de Segalen à Cendrars, de Valéry à Char, et feront croître ses prémisses.”

Documents d’accompagnement, Eduscol

XVIe siècle	XVIIe siècle	XVIIIe siècle	XIXe siècle	XXe siècle
<p><i>Gargantua</i>, Rabelais : Rire et savoir La Bonne éducation</p>	<p><i>Le Malade imaginaire</i>, Molière Spectacle et comédie</p> <p><i>Les Caractères</i>, La Bruyère La comédie sociale Peindre les hommes, examiner la nature humaine</p>	<p><i>Manon Lescaut</i>, Abbé Prévost Personnages en marge, plaisir du romanesque</p> <p><i>Les fausses confidences</i>, Marivaux Théâtre et stratagème <i>L'île des esclaves</i>, Marivaux Maîtres et valets</p> <p><i>Déclaration...</i>, Olympe de Gouges Ecrire et combattre pour l'égalité</p>	<p><i>Cahiers de Douai</i>, Rimbaud</p> <p><i>La Peau de chagrin</i>, Balzac Romans de l'énergie : création et destruction</p> <p><i>Mémoires de deux jeunes mariées</i>, Balzac Raison et sentiments</p>	<p><i>Sido</i>, <i>Les Vrilles de la vigne</i>, Colette La Célébration du monde</p> <p><i>Juste la fin du monde</i>, Lagarce Crise personnelle, crise familiale</p>
<p>Résonances thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ST : "la bonne éducation" : exercice de contraction à partir d'un texte qui interroge la "bonne éducation" de Rimbaud / élaboration d'un groupements de courts textes complémentaires sur l'influence de la lecture : lettre de sa mère à Izambard. - GE : "Rire et savoir" : "Le châtime de tartufe" à mettre en relation avec la charge satirique et scatologique de Rabelais contre les théologiens (TH, Janotus) <p>Résonances génériques : la littérature d'idée Les procédés de la satire ("L'éclatante victoire de</p>	<p>Résonances thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le théâtre du monde et l'humaine condition : "A la musique", "Le bal des pendus", "Rages de César", "Le Châtiment de Tartufe" <p>Résonances génériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - théâtralisation des espaces poétiques "Les reparties de Nina", "Le Châtiment de Tartufe" - écriture du caractère et concision du moraliste : "Rages de César" <p>Résonances culturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intertextes et détournement des formes classiques à l'oeuvre dans les poèmes : "Venus anadyomène", "Le Châtiment de Tartufe" 	<p>Résonances thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - marginalité : "A la musique", "Ma Bohème"... - stratagèmes érotiques : "Rêvé pour l'hiver", "La Maline" - figures féminines puissantes : "Première soirée", "Rêvé pour l'hiver" + lettre du voyant <p>Résonances génériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contamination du romanesque et de la prose : "Le Forgeron", "Roman" <p>Résonances culturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fièvre révolutionnaire : "Le Forgeron", "Les effarés" 	<p>Résonances thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GE : création et destruction : la notion d'"émancipation" est au coeur de ces principes. - ST : représentation du désir féminin, émancipation des cadres sociaux. <p>Résonances génériques : cf précédemment</p> <p>Résonances culturelles : le XIX^e, laboratoire revivifié des grands genres. Pratiques journalistiques (GE) / pratiques épistolaires (ST).</p>	<p>Résonances thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapport à la Nature (cf groupement proposé par la conf.) - les "poèmes de l'aise" (Brunel) - la bohème en réponse aux crises <p>Résonances génériques : cf précédemment</p> <p>Résonances culturelles : poéticité des formes romanesques et théâtrales du XX^e.</p>

<p>Sarrebrück”, “A la musique...”</p> <p>Résonances culturelles : “Venus Anadyomène” (blason, bas corporel, détournement d’un topos, à mettre en relation avec la naissance de Gargantua) “Bal des pendus” (renversement carnavalesque, mélange des langues et des registres, poésie médiévale, mélanges des genres...)</p>				
--	--	--	--	--

Vers la lecture

Extrait de la préface de Pascaline Mourier-Casile, *Arthur Rimbaud, Oeuvres*, Editions Pocket 2010.

Rimbaud *le Voyant* (A. Rolland de Renéville)

le Voyou (B. Fondane)

l'éclatant désastre (P. Brunel)

le génie impatient (H. Mondor)

est un poète maudit (P. Verlaine)

un "aventurier de l'idéal" (J.M Carré)

un "passant considérable" (S. Mallarmé)

"l'homme aux semelles de vent" (P. Verlaine)

"un mystique à l'état sauvage" (P. Claudel)

"une étoile filante" (P. Bardey, son employeur à Harar)

a poursuivi une "recherche mystique" (P.J. Jouve)

"révolutionné la poésie" (A. Breton)

un "talent de dégénéré" (Dr Lacambre)

"la volonté de vivre une poésie en acte" (G. Macé)

"une puberté perverse et superbe" (S. Mallarmé)

ne fit plus rien "que de voyager terriblement et de mourir fort jeune" (P. Verlaine)

s'est opéré "vivant de la poésie" (S. Mallarmé)

est devenu "négrier en Ouganda" (*Echo de Paris*, 1891)

en Abyssinie était "le type le plus audacieux de l'explorateur" (J.M. Carré)

a écrit "40 000 vers inédits" (*Les Nouvelles littéraires*, 1947)

était "déjà mort en 1886" (*La Vogue*)

est mort en 1891, comme "un saint, un martyr, un élu" (Isabelle Rimbaud)

l'enseigne d'un bar à Addis-Abeda

Rimbaud "brûle toujours" (A. Breton)

Le temps des lectures	Le temps de l'appropriation	Projet de la séance	Objectifs didactiques	Supports
		Problématisation en amont de la séance 1.	<ul style="list-style-type: none"> ● Orienter l'étude par une piste de réflexion. ● Favoriser l'esprit de synthèse. ● Engager une relecture éclairée. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Textes de Steve Murphy, Emmanuel Brassat, François Proulx, à adapter au niveau des classes.
Lire pour s'émanciper : <i>Les Cahiers de Douai</i> entre révérence et irrévérence.		Séance 1 : Rimbaud, ou l'héritage en bandoulière.	<ul style="list-style-type: none"> ● Mobiliser et acquérir des connaissances littéraires sur le genre poétique. ● Sensibiliser aux échos esthétiques de l'oeuvre. ● Faire émerger la singularité de l'oeuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Groupement "Rimbaud dialogue avec Villon". ● Groupement "Rimbaud dialogue avec Lucrèce et le Parnasse.
		Séance 2 : irrévérences rimbaldiennes.	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer des compétences d'analyse. ● Exercer, reconvoquer sa mémoire de lecteur. 	<ul style="list-style-type: none"> ● "Ce que dit le poète à propos des fleurs" ● "Vénus Anadyomène".

Steve Murphy, *Le Premier Rimbaud ou l'apprentissage de la subversion : "Les étapes de la lecture et de la délecture"*

Pendant assez longtemps, Rimbaud a [...] été tenu surtout pour un poète subversif, pour une sorte d'anarchiste de la poésie, créateur d'œuvres « absolument inintelligibles et repoussantes ». Ses adversaires racontaient complaisamment des histoires scabreuses à son sujet, dont certaines ont été probablement mises en circulation par le poète lui-même, afin d'« épater la bourgeoisie ». En effet, si Rimbaud a joué presque systématiquement la provocation, on peut dire que pendant une cinquantaine d'années au moins, sa capacité de choquer le lecteur traditionnel de la poésie est restée à peu près intacte. Très tôt il a su adopter tous les styles poétiques de son époque, la caricature et l'invective des *Châtiments* de Hugo, le réalisme de Coppée, la fantaisie funambulesque du Parnassien Théodore de Banville, l'interrogation existentielle et l'imagerie de Baudelaire. Cependant, s'il a pu adopter ces styles, il ne s'y est jamais pleinement adapté. Intègre, il n'est jamais devenu, comme il aurait pu le faire, un auteur à succès, un François Coppée. Ainsi, dans une rapide spirale stylistique, son œuvre proposera un dépassement de ces modèles, pour mettre en cause jusqu'aux prémisses de la prosodie contemporaine. Or, pour les lecteurs contemporains, sa subversion la plus flagrante portait sur le contenu même de ses textes, sur leur déploiement d'images insaisissables ou opaques, d'éléments en principe étrangers à la « poéticité ». Écrire un poème consacré à l'épouillage ou un hommage à Vénus qui dote celle-ci d'un ulcère à l'anus, n'était-ce pas pousser l'extravagance baudelairienne vers de nouvelles limites provocatrices ?

Emmanuel Brassat, “Les incertitudes de l’émancipation” in *Télémaque* 2013/1, n°43 (article consultable sur Cairn info : <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2013-1-page-45.htm>)

Si l’on recherche dans les dictionnaires de philosophie une définition un peu précise de la notion d’émancipation, on ne la trouvera guère directement. A priori, l’émancipation n’est pas un concept des plus partagés de la philosophie. Cependant, un tel terme peut s’apparier à ceux bien plus usités et référenciés de liberté, d’indépendance, d’autonomie, de libération, par opposition à ces contraires que sont servitude, dépendance, hétéronomie, voire aliénation, soumission, répression et assujettissement. L’émancipation serait un passage, ou une rupture, le devenir indépendant d’une personne qui cesserait de se voir assujettie à une domination, qui accéderait à un exercice libre de la volonté, ou encore qui trouverait enfin en elle-même le pouvoir de décider du sens de ses actes. Elle cesserait alors d’être commandée par d’autres, d’être causée, de subir une loi hétéronome à elle-même, pour accéder à sa propre cause, à la liberté d’être soi ou d’agir par soi-même. Dans la langue française classique, s’émanciper au sens littéraire signifie prendre la liberté de, se laisser aller à, avec presque quelque chose d’impulsif dans le sens de l’acte que cette expression caractérise. Comme si l’émancipation ne pouvait procéder que d’une rupture inévitable avec une contrainte préalable et n’advenir qu’après-coup, à la limite d’un emportement passionnel.

L’usage le plus commun d’un tel terme semble appartenir plus au droit qu’à la philosophie. En ce sens, l’émancipation est l’obtention d’un statut de liberté par opposition à la condition d’esclave ou de serf. Plus précisément, dans le latin juridique, l’émancipation consiste à “affranchir une personne de la puissance que le chef de famille exerce sur elle”, cela au sein de la forme paternaliste de la société patricienne romaine antique. Il s’agit donc de détacher, de libérer quelqu’un, enfant ou esclave, d’un pouvoir tutélaire légitime qui s’exerce sur lui. Néanmoins, le terme recèle une dimension dialectique qui relie dépendance et liberté. Dans le grec ancien, émanciper quelqu’un, c’est le tenir hors de tutelle, mais pour cela, il faut qu’au préalable un intendant, un curateur, un gouverneur, un précepteur ait eu le pouvoir de diriger, d’administrer quelqu’un pour lui permettre d’accéder ou de bénéficier sous sa garde et protection à quelque indépendance. Il n’y a donc d’émancipation possible que si l’on a d’abord été placé sous la tutelle protectrice d’un gardien [...]. L’émancipation, en ce sens, est ce qui met fin à la minorité, à la soumission à l’autorité paternelle ou éducative, mais du fait et à partir de l’exercice de cette autorité. En cela, il ne saurait y avoir d’indépendance sans médiation et c’est la tutelle seule en tant qu’elle œuvre à l’émancipation qui la rend possible.

François Proulx, « De Nouveaux et Étranges éducateurs » : dangers de la lecture et remèdes littéraires, 1883-1914, François Proulx.

Au terme du XIX^e siècle, les jeunes Français savent lire, quel que soit leur milieu d'origine ; les lois Ferry de 1881 et 1882 rendant l'instruction primaire gratuite et obligatoire ont parachevé l'alphabétisation de la population française, en marche depuis la Révolution. Les discours sur les dangers de la lecture – « mauvais livres », incitations au crime ou à une sexualité transgressive, démoralisation – qui ont traversé le siècle sont alors redéployés autour d'un nouvel objet d'anxiétés : le jeune lecteur. [...] Dans l'imaginaire critique, l'apprentissage de la lecture et une sommaire éducation littéraire ont donné à ce jeune homme fin de siècle, souvent issu de milieu modeste, libre accès à un ensemble de lectures hétéroclites – poésie romantique, philosophie nihiliste, romans licencieux – dont il se fait de périlleux modèles. La polémique lancée par un article d'Alfred Fouillée, en 1897, illustre la portée de ces inquiétudes. Quinze ans après les lois Ferry, Fouillée constate, statistiques à l'appui, une augmentation marquée de la criminalité juvénile en France. Bien qu'il reconnaisse qu'une causalité directe ne saurait être prouvée, le philosophe s'interroge sur « les actions indirectes » de l'instruction universelle, et dénonce les effets pervers de l'alphabétisation : « à l'obligation de savoir lire, on a joint la facilité de tout lire et la presque nécessité de lire ce qu'il y a de pis ». Pour Fouillée, « le principal résultat de l'instruction publique a été l'universelle diffusion des journaux et des romans », diffusion qui « ensanglante ou souille les imaginations » ; la menace est d'autant plus grave que c'est avant tout la jeunesse, « âge critique », qui se trouve exposée à ces influences néfastes. En prenant la jeunesse pour principal objet de ses craintes, Fouillée se fait l'écho d'un discours sur la littérature mis de l'avant, dès les années 1880, par le critique et romancier Paul Bourget. Dans l'avant propos de la première série de ses *Essais de psychologie contemporaine* (1883), celui-ci souligne la profonde influence de la lecture sur le développement de chacun, particulièrement lors de l'adolescence : « Dans la diminution de plus en plus évidente des influences traditionnelles et locales, le livre devient le grand initiateur. Il n'est aucun de nous qui, descendu au fond de sa conscience, ne reconnaisse qu'il n'aurait pas été tout à fait le même s'il n'avait pas lu tel ou tel ouvrage [...] À cette minute précise, et tandis que j'écris ces lignes, un adolescent, que je vois, est accoudé sur son pupitre d'étudiant, [...] penché sur son livre... ». Pour Bourget, le livre a le pouvoir de former et de transformer le lecteur, et ce pouvoir s'exerce à travers tous les textes, indifféremment des genres ou des distinctions entre bons et mauvais livres. De manière significative, la scène de lecture emblématique qu'il évoque a pour figure un adolescent. Chez ce personnage-type de l'« étudiant », où s'incarne toute une génération, s'affrontent des influences opposées : alors que s'essoufflent les forces « traditionnelles et locales » – entendons par là familiales, religieuses, régionales, nationales –, celles du livre gagnent du terrain. [...] Pour Bourget, comme pour nombre de ses contemporains, les livres ne sont pas que des symptômes des maux qui affligent la France depuis Sedan¹ : ils en sont, puisqu'ils forment les générations montantes, une des principales causes.

¹ Les diagnostics de « décadence de la France » se multiplient depuis les années 1870.

1./ Rimbaud dialogue avec Villon.

a./ François Villon, “Ballade des pendus” (ou “Épitaphe en forme de ballade...”).

b./ Arthur Rimbaud, “Charles d’Orléans à Louis XI”, in *Prose et vers français de collège, printemps 1870*, Pléiade pages 175 sq.

Sire, le temps a laissé son manteau de pluie ; les fouriers d’été sont venus : donnons l’huys au visage à Mérencolie ! Vivent les lays et ballades ! Que les clercs de basoche nous montent les folles soties [...] N’est-ce pas, Sire, qu’il fait bon dire sous les arbres, quand les cieux sont vêtus de bleu, quand le soleil cler luit, les doux rondeaux, les ballades haut et cler chantées ? [...]

Oh ! Sire, ne pouvoir mettre plumail au vent par ce temps de joie ! La corde est bien triste en mai, quand tout chante, quand tout rit, quand le soleil rayonne sur les murs les plus lépreux ! Pendus seront, pour une franche repeue ! Villon est aux mains de la Cour de Parlement : le colonel n’écouterà pas le petit oiseau ! Sire, ce serait vraiment méfait de pendre ces gentils clercs : ces poètes-là, voyez-vous, ne sont pas d’ici-bas ; laissez-les vivre leur vie étrange ; laissez-les avoir froid et faim, laissez-les courir, aimer et chanter ; ils sont aussi riches que Jacques-Coeur, tous ces fols enfants, car ils ont des rimes plein l’âme, les rimes qui rient et qui pleurent, qui nous font rire ou pleurer : Laissez-les vivre : Dieu bénit tous les miséricords, et le monde bénit les poètes.

c./ Rimbaud, “Le Bal des pendus”, Cahiers de Douai.

Pour aller plus loin : cf Henri scepri “Les vers de 1870-1871, les états critiques de la poésie”.
in Rimbaud, l’invisible et l’inouï, ouvrage coordonnée par Arnaud Bernardet (PUF)

“Si à l’évidence l’ombre de Villon plane sur ce poème – au point que le titre même apparaît comme l’abrégé d’un univers poétique –, cette présence envahissante est moins le fait d’une référence directe que le fruit d’une médiation. C’est toute une filiation romantico-parnassienne qui se résume également dans ce motif retraité et convenu de la danse macabre. Gautier et banville inspirent ici l’orchestration d’une topique que Rimbaud ne manque pas toutefois d’incliner dans le sens de la caricature bouffonne et grotesque. De là l’impression de mise à distance ou d’accommodation réflexive : les figures qui s’agitent sur la scène de cette comédie de la mort ne sont que des “pantins” qui exhibent à la fois leur caractère conventionnel (“armures de cartons” et leur aptitude à susciter une lecture de type métaphysique, voire politique. Accents d’une dénonciation qui vise l’autorité d’un état soumis à la loi du “gibet noir”.[...] L’exercice pédagogique révèle ainsi son envers, et l’assimilation scolaire n’interdit pas le libre jeu des infléchissements et des réappropriations.”

a./ Lucrèce, *De Natura rerum* (trad. Hatier Les Belles Lettres)

Mère des Énéades, plaisir des hommes et des dieux, Vénus nourricière, toi par qui sous les signes errant du ciel, la mer porteuse de vaisseaux, les terres fertiles en moissons se peuplent de créatures, puisque c'est à toi que toute espèce vivante doit d'être conçue et de voir, une fois sortie des ténèbres, la lumière du soleil, devant toi, ô Déesse, à ton approche s'enfuient les vents, se dissipent les nuages; sous tes pas la terre industrieuse parsème les plus douces fleurs, les plaines des mers te sourient, et le ciel apaisé resplendit tout inondé de lumière.[...] Puisque tu suffis seule à gouverner la nature, et que sans toi rien n'aborde aux rivages divins de la lumière, rien ne se fait de joyeux ni d'aimable, c'est ton aide que je sollicite dans le poème que je m'efforce de composer sur la nature. Il est destiné à notre cher Memmius que toi-même, ô Déesse, tu as voulu en tout temps voir paré des plus excellentes vertus. Veuille donc davantage, ô Divine, donner à mes vers une éternelle beauté.

b./ Rimbaud, "Invocation à Vénus", *Proses et vers français de collège*.

Mère des fils d'Enée, ô délices des Dieux,
Délices des mortels, sous les astres de cieux,
Vénus, tu peuples tout : l'onde où court le navire,
Le sol fécond : par toit tout être qui respire
Germe, se dresse, et voit le soleil lumineux !
Tu parais... A l'aspect de ton front radieux
Disparaissent les vents et les sombres nuages :
L'Océan te sourit ; fertile en beaux ouvrages,
La Terre étend les fleurs suaves sous tes pieds ;
Le jour brille plus pur sous les cieux azurés !
[...]

c./ Leconte de Lisle, *Poèmes barbares*, "Venus de Milo", VIII, 1852

Marbre sacré, vêtu de force et de génie,
Déesse irrésistible au port victorieux,
Pure comme un éclair et comme une harmonie,
Ô Vénus, ô beauté, blanche mère des dieux !

Tu n'es pas Aphrodite, au bercement de l'onde,
Sur ta conque d'azur posant un pied neigeux,
Tandis qu'autour de toi, vision rose et blonde,
Volent les Ris d'or avec l'essaim des Jeux.
[...]

d./ Théodore de Banville, *Les Exilés*, "L'Exil des Dieux", 1867

[...]
Tout à coup, ô terreur ! ô deuil ! au bord des eaux
La terre s'épouvante, et jusque dans ses os
Tremble, et sur sa poitrine âpre, d'effroi saisie,
Se répand un parfum céleste d'ambrosie.
Un grand souffle éperdu murmure dans les airs ;
Une lueur vermeille au fond de ces déserts
Grandit, mystérieuse et sainte avant-courrière,

Ô vastes cieux ! et là, marchant dans la clairière,
Luttant de clarté sombre avec le jour douteux,
Meurtris, blessés, mourants, sublimes, ce sont eux,
Eux, les grands exilés, les Dieux. Ô misérables !
Les chênes accablés par l'âge, et les érables
Les plaignent. Les voici. Voici Zeus, Apollon,
Aphrodite marchant pieds nus (et son talon
À la blancheur d'un astre et l'éclat d'une rose !)
Athéné, dont jadis, dans l'éther grandiose,
Le clair regard, luttant de douceur et de feu,
Était l'intensité sereine du ciel bleu.
[...]

e./ Rimbaud, *Poésies*, “Credo in unam” (extrait), II, 1870 : vers 45 à 53

[...]
Je crois en toi ! je crois en toi ! divine mère,
Aphrodite marine ! – Oh ! la route est amère
Depuis que l'autre Dieu nous attelle à sa croix ;
Chair, marbre, fleur, Vénus, c'est en toi que je crois ;
– Oui, l'Homme est triste et laid, triste sous le ciel vaste,
Il a des vêtements, parce qu'il n'est plus chaste,
Parce qu'il a sali son fier buste de de dieu,
Et qu'il a rabougri, comme une idole au feu,
Son corps olympien aux servitudes sales !
[...]

f./ Rimbaud, *Cahiers de Douai*, “Vénus Anadyomène”

g./ Rimbaud, “Ce que dit le poète à propos des fleurs” (extrait)

[...]
Ô Poètes, quand vous auriez
Les Roses, les Roses soufflées,
Rouges sur tiges de lauriers,
Et de mille octaves enflées !

Quand BANVILLE en ferait neiger
Sanguinolentes, tournoyantes,
Pochant l'œil fou de l'étranger
Aux lectures mal bienveillantes !

De vos forêts et de vos prés,
Ô très paisibles photographes !
La Flore est diverse à peu près
Comme des bouchons de carafes !
[...]

Séance 2 : quelques fiches outils pour l'étude de "Vénus Anadyomène"

Vers la problématisation

Fiche 1 : Théodore de Banville, dans son *Petit traité de versification française*, écrit en 1871 qu' "un sonnet doit ressembler à une comédie bien faite, en ceci que chaque mot des quatrains doit faire deviner – dans certaines mesures – le trait final, et que cependant ce trait final doit surprendre le lecteur – non par la pensée qu'il exprime et que le lecteur a devinée, – mais par la beauté, la hardiesse et le bonheur de l'expression. C'est ainsi qu'au théâtre un beau dénouement emporte le succès, non parce que le spectateur ne l'a pas prévu, – il faut qu'il l'ait prévu –, mais parce que le poète a revêtu ce dénouement d'une forme plus étrange et plus saisissante que ce qu'on pouvait imaginer d'avance."

Le sonnet, selon vous, répond-il aux préconisations de Banville ?

Fiche 2 : Rimbaud écrit à Banville le 24 mai 1870, "c'est que j'aime tous les poètes, tous les Parnassiens, – puisque le poète est un parnassien, – épris de beauté idéale".

Ce sonnet, selon vous illustre-t-il l'affirmation du poète ?

Fiche 3 : Stéphane Mallarmé, affirme à Jules Huret, journaliste chargé d'une enquête sur la poésie en 1891, que "nommer un objet, [...] c'est supprimer les trois quarts de la jouissance du poème qui est faite de le deviner peu à peu ; le suggérer, voilà le rêve. [...] Il doit toujours y avoir une énigme en poésie ; et c'est le but de la littérature."

Ce sonnet selon vous, construit-il une énigme poétique ?

Soutenir l'analyse

Fiche 4 : Observez le jeu des césures dans le poème : en quoi peut-on affirmer que le poème contient quelques licences ?

[Cf "Critique, invention ? Rimbaud du vers à la prose", Gérard Prunelle.

Étapes de la subversion poétique :

- Depuis Hugo, affaiblissement progressif de la césure : soit par enjambement de la 6e à la 7e position à l'intérieur d'un syntagme (débordement de la phrase sur les limites métriques sans mise en relief particulière d'un terme. Ex : "D'une vieille baignoire émerge" / soit après un mot "plein" (verbe, adjectif, substantif, adverbe) Ex : "De femme à cheveux **bruns** fortement pommadés".
- A l'époque de Rimbaud : proclitiques atones seuls à la césure (préposition, articles, autres). Ex : "Comme d'un cercueil vert **en** fer blanc, une tête"
- Trois interdits pèsent encore sur la césure et la structure du vers : placer en 6e position une syllabe interne de mot : "D'une vieille baignoire émerge" / placer en 6e position un e post-tonique / placer en 7e position un e post-tonique : "baignoire émerge"

NB : dans sa lettre à Izambard du 25 août 1870, Rimbaud commente les licences de Verlaine : "J'ai Les Fêtes galantes de Paul Verlaine [...]. C'est fort, bizarre, très drôle ; mais vraiment, c'est adorable. parfois de fortes licences : ainsi,

Et la tigresse épou-vantable d'Hyrkanie"]

Le temps des lectures	Le temps de l'appropriation	Projet de la séance	Objectifs didactiques	Supports
	Expérimenter les principes d'émancipation des modèles.	Séance 3 : s'émanciper des modèles par l'appropriation.	<ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser l'actualisation. ● Formuler son appréciation esthétique par un écrit créatif. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Sujet 1 : réponse d'Izambard à la lettre du 13 mai 1871. ● Sujet 2 : réponse d'une jeune personne de 17 ans à la lettre de la mère de Rimbaud à Izambard du 4 mai 1870. ● Sujet 3 : s'exercer à la parodie à partir d'un poème "classique".
Émancipation personnelle : la "liberté libre" dans <i>Les Cahiers de Douai</i> . Espaces et temps du poète.		Séance 4 : contextualiser le thème de la bohème : du rapport intime au monde au "merveilleux opéra" : le sujet lyrique dans tous ses états	<ul style="list-style-type: none"> ● Engager les élèves dans une lecture personnelle et précise. ● Construire l'étude linéaire en amont. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mener une enquête : "Où es-tu, et qui es-tu Arthur Rimbaud ?"
Engager une relecture thématique de l'oeuvre : relectures transversales.		Relire le recueil "littéralement et dans tous les sens".	<ul style="list-style-type: none"> ● S'appropriier le recueil. ● Distinguer le temps du poème et le(s) temps du recueil. ● Construire une relation personnelle à l'oeuvre. 	Recueil complet, titres des parcours : <ul style="list-style-type: none"> ● Rimbaud le révolté. ● Rimbaud poète de la sensation. ● Rimbaud l'amoureux. ● Rimbaud et la guerre. ● Les saisons de Rimbaud

Séance 3 : écrit d'appropriation.

Dans sa lettre du 13 mai 1871 à Georges Izambard, son professeur, Rimbaud, après lui avoir transmis ses poèmes, le questionne : “Est-ce de la satire, comme vous diriez ? Est-ce de la poésie ? C’est de la fantaisie, toujours.”

Rédigez la réponse du professeur à son élève, qui s’appuiera sur sa culture et la lecture de quelques poèmes des Cahiers de Douai.

Ou : répondre à Mme Rimbaud, lettre du 4 mai 1870.

Ou : à la manière de Rimbaud, proposez une parodie irrévérencieuse du “Ver luisant de nuit” de Rémi Belleau, ou tout autre poème classique...

II./ Émancipation personnelle : la “liberté libre” dans Les Cahiers de Douai. Espaces et temps du poète.

cf René Char, préface à l'édition de Louis Forestier, NRF Gallimard :

“Chez Rimbaud, la *diction* procède d'un adieu à la *contradiction*. Sa découverte, sa date incendiaire, c'est la rapidité. L'empressement de sa parole, son étendue épousent et couvrent une surface que le verbe jusqu'à lui n'avait jamais atteinte ni occupée. En poésie, on n'habite que le lieu que l'on quitte, on ne crée que l'oeuvre dont on se détache, on n'obtient la durée qu'en détruisant le temps. Mais tout ce qu'on obtient par rupture, détachement et négation, on ne l'obtient que pour autrui. La prison se referme aussitôt sur l'évadé. Le donneur de liberté n'est libre que dans les autres. le poète ne jouit que de la liberté des autres.”

A./ La Bohème et les poèmes de l'aise.

Séance 4 : contextualiser le thème de la bohème : du rapport intime au monde au “merveilleux opéra” : le sujet lyrique dans tous ses états (1h + travail personnel des élèves).

a./ Arthur Rimbaud, “Alchimie du verbe”, “Délires II”, *Une Saison en enfer*, 1873

À moi. L'histoire d'une de mes folies.

Depuis longtemps je me vantais de posséder tous les paysages possibles, et trouvais dérisoires les célébrités de la peinture et de la poésie moderne.

J'aimais les peintures idiotes, dessus de portes, décors, toiles de saltimbanques, enseignes, enluminures populaires ; la littérature démodée, latin d'église, livres érotiques sans orthographe, romans de nos aïeules, contes de fées, petits livres de l'enfance, opéras vieux, refrains niais, rythmes naïfs.

Je rêvais croisades, voyages de découvertes dont on n'a pas de relations, républiques sans histoires, guerres de religion étouffées, révolutions de mœurs, déplacements de races et de continents : je croyais à tous les enchantements.

J'inventai la couleur des voyelles ! — *A* noir, *E* blanc, *I* rouge, *O* bleu, *U* vert. — Je réglai la forme et le mouvement de chaque consonne, et, avec des rythmes instinctifs, je me flattai d'inventer un verbe poétique accessible, un jour ou l'autre, à tous les sens. Je réservais la traduction.

Ce fut d'abord une étude. J'écrivais des silences, des nuits, je notais l'inexprimable. Je fixais des vertiges.

b./ Arthur Rimbaud, “Larme”, mai 1872

Larme

Version dans “Délires II”, *Une Saison en enfer*.

Loin des oiseaux, des troupeaux, des villageoises,
Je buvais, accroupi dans quelque bruyère
Entourée de tendres bois de noisetiers,
Par un brouillard d'après-midi tiède et vert.

Loin des oiseaux, des troupeaux, des villageoises,
Que buvais-je, à genoux dans cette bruyère,
Entourée de tendres bois de noisetiers,
Dans un brouillard d'après-midi tiède et vert§

Que pouvais-je boire dans cette jeune Oise,
Ormeaux sans voix, gazon sans fleurs, ciel couvert.
Que tirais-je à la gourde de colocase ?
Quelque liqueur d'or, fade et qui fait suer.

Que pouvais-je boire dans cette jeune Oise,
– Ormeaux sans voix, gazon sans fleurs, ciel couvert ! –
Boire à ces gourdes jaunes, loin de ma case
Chérie ? Quelque liqueur d'or qui fait suer.

Tel, j'eusse été mauvaise enseigne d'auberge.
Puis l'orage changea le ciel, jusqu'au soir.
Ce furent des pays noirs, des lacs, des perches,
Des colonnades sous la nuit bleue, des gares.

Je faisais une louche enseigne d'auberge.
– Un orage vint chasser le ciel. Au soir
L'eau des bois se perdait sur les sables vierges
Le vent de Dieu jetait des glaçons aux mares ;

L'eau des bois se perdait sur des sables vierges,
Le vent, le ciel, jetait des glaçons aux mares...
Or ! tel qu'un pêcheur d'or ou de coquillages,
Dire que je n'ai pas eu souci de boire !

Pleurant je voyais de l'or – et ne pus boire. –

Mai 1872

Le temps des lectures	Le temps de l'appropriation	Projet de la séance	Objectifs didactiques	Supports
	S'approprier un thème par un geste créatif graphique / sonore / par la lecture, l'écriture.			<ul style="list-style-type: none"> ● écrire le “roman” de ses dix-sept ans. ● Sonoriser sa propre lecture d'un poème au choix. ● Peupler un tableau par les vers du poète.
		Séance 5 : pistes pour une étude linéaire de “Au Cabaret vert”.	<ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser une approche personnelle du texte. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Chanson de 1870 ● “Larme” ● “Au Cabaret vert”
Émancipation face à l'Histoire.		Séance 6 : provocations politiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Contextualiser l'oeuvre. ● Engager une réflexion esthétique à partir d'une thématique. ● Illustrer les voies ouvertes vers la modernité poétique et ses émancipations formelles et lyriques. ● Préparer l'étude linéaire. 	Groupement de textes : <ul style="list-style-type: none"> ● “Souvenir de la nuit du 4”, Hugo ● “La nuit d'avril 1915”, Apollinaire. ● “Fragment 128”, René Char

Le vieux cabaret : chanson Lilloise / Société des Bons- Vivants de Bale-en-Suisse

. Le vieux cabaret : chanson Lilloise / Société des Bons-Vivants de Bale-en-Suisse. 1860.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

162

LE VIEUX CABARET

CHANSON LILLOISE



Air nouveau de M. DESROUSSEAUX.

1

On n'f'ra bétôt pus d'différence
Intre l' Café, l'Estaminet ;
Eun' Cantin'. même, à l'apparence,
Peut passer pour un Cabaret.
Aussi, j' vas vous r'tracer l' modèle,
D'un vieux Cabaret d' no pays,
Certain, si vous m' prêtez l'orelle,
Qu' vous direz comm' mi, mes amis :

V'là, trait pour trait,
L' portrait
Du vieux cabaret (bis).

2

Et d'abord, veyons l' devanture :
Elle est barbouillée au p'tit-blanc,
Mais l' bois'ri', pour mieux fair' figure,
Est peinte à l'huile, in vert brillant.
A l' porte vitrée, à l' ferniète,
(On n'in veyot point d'aut' dins l' temps),
Vettiez ches rideaux d' cotonnette,
A grands carreaux roug'-brique et blancs.

V'là, trait pour trait,
L' portrait
Du vieux cabaret.

3

Introns-y. Veyons l' tapiss'rie :
I vous s'ra permis d'in douter,
Mais ch'est l'ancienn' guerr' d'Italie
Qu'on a prétindu r'présinter.
Ch'est sûr, car, malgré qu'on y colle,
A chaque usure, un p'tit tassiau,
On découvre su' l' pont d'Arcole
Bonaparte avec sin drapeau.

V'là, trait pour trait,
L' portrait
Du vieux cabaret.

5

Après cha, j' peux vous l'dire sans crain-
Vous admir'rez comme mi, mes gins, (tes,
Tous ches pots, ches canett's, ches pintes,
Si prop's, qu'on vot sin portrait d'dins.
Vous r'marqu'rez, surtout, chez vacettes
Nuit et jour rimplies d'un bon fu.
Et, pour débouarrer les pipettes,
Ch'petit clo, à l' porte, peindu.

V'là, trait pour trait,
L' portrait
Du vieux cabaret.

7

Au mitan d'eusse, l' cabar'tière,
Est eun' poule avec ses pouchins.
Connaïchant l'fond d' leu caractère,
Ell' les accable d' ses p'tits soins.
Dins l'hiver, ell' cuit des puns-d'-terre
Et les offre à tout un chacun ;
Pa ch' moyen, comm' cha les altère,
Ell' vind deux pots d' bière, au lieu d'un.

V'là, trait pour trait,
L' portrait
Du vieux cabaret.

4

Mais quittez, des yeux, l' pont d'Arcole,
Au plafond, mon dogt vous conduit,
Pour vettier, dins s' petit' guéole,
Un canacien qui s' réjouit.
In acoutant canter cheull' biète,
Surtout n'oubliez point l'pus biau :
Ch' peit Bacchu' servant d'molette,
Assis grav'mint sur un tonniau.

V'là, trait pour trait,
L' portrait
Du vieux cabaret.

6

Allez-y dins l' cœur de l' semaine,
Vous n'y verrez qu' des habitués.
On in compte, au puque, eun' douzaine,
In deux sociétés, séparés.
Tout du long d'l'ainnée, à l'mèm' plache,
Avé l' même' plaisi, l' même ardeur,
Les six premiers jutt'nt au MARIACHE,
Et les aute' au PIQUET-VOLEUR.

V'là, trait pour trait,
L' portrait
Du vieux cabaret.

8

Ch'est aut' coss', les dimanche' et fiètes.
Autour de ches grand's table', assis,
Vous n' verrez, buvant leus canettes,
Qu' des gin' à visach's réjouis.
D'un grand cœur les intindant rire,
Pa' l' jus d' houblon émoustillés,
Vous n' porrez vous empêcher d' dire
Qu'on trouve l' bonheur à peu d' frais.

V'là, trait pour trait,
L' portrait
Du vieux cabaret. (bis).

1860

Imp. de Alcan Levy.

7182(734)

184

LE VIEUX CABARET

CHAMSON MILLOISE

LES MARCHÉS DE M. DESROUSSEAU.



In the first column, there is a list of names and titles, including "M. Desrousseau" and "M. de la Roche". The text is arranged in a structured format, possibly a table or a list of entries. The handwriting is in French and appears to be a record or a list of members or transactions.

The second column contains a list of names, including "M. de la Roche", "M. de la Roche", and "M. de la Roche". These names are listed vertically, possibly representing a list of individuals associated with the society.

The third column contains a list of names, including "M. de la Roche", "M. de la Roche", and "M. de la Roche". These names are listed vertically, continuing the list from the second column.

The fourth column contains a list of names, including "M. de la Roche", "M. de la Roche", and "M. de la Roche". These names are listed vertically, continuing the list from the third column.

The fifth column contains a list of names, including "M. de la Roche", "M. de la Roche", and "M. de la Roche". These names are listed vertically, continuing the list from the fourth column.

Séance 6 (1h) : émancipations lyriques face à l'Histoire. Proposition d'un groupement de textes complémentaires.

a./ Victor Hugo, "Souvenir de la nuit du 4", *Les Châtiments*, 1853.

L'enfant avait reçu deux balles dans la tête.
Le logis était propre, humble, paisible, honnête ;
On voyait un rameau bénit sur un portrait.
Une vieille grand'mère était là qui pleurait.
Nous le déshabillions en silence. Sa bouche,
Pâle, s'ouvrait ; la mort noyait son œil farouche ;
Ses bras pendants semblaient demander des appuis.
Il avait dans sa poche une toupie en buis.
On pouvait mettre un doigt dans les trous de ses plaies.
Avez-vous vu saigner la mûre dans les haies ?
Son crâne était ouvert comme un bois qui se fend.
L'aïeule regarda déshabiller l'enfant,
Disant : — Comme il est blanc ! approchez donc la lampe.
Dieu ! ses pauvres cheveux sont collés sur sa tempe ! —
Et quand ce fut fini, le prit sur ses genoux.
La nuit était lugubre ; on entendait des coups
De fusil dans la rue où l'on en tuait d'autres.
— Il faut ensevelir l'enfant, dirent les nôtres.
Et l'on prit un drap blanc dans l'armoire en noyer.
L'aïeule cependant l'approchait du foyer,
Comme pour réchauffer ses membres déjà roides,
Hélas ! ce que la mort touche de ses mains froides
Ne se réchauffe plus aux foyers d'ici-bas !
Elle pencha la tête et lui tira ses bas,
Et dans ses vieilles mains prit les pieds du cadavre.
— Est-ce que ce n'est pas une chose qui navre !
Cria-t-elle ; monsieur, il n'avait pas huit ans !
Ses maîtres, il allait en classe, étaient contents.
Monsieur, quand il fallait que je fisse une lettre,
C'est lui qui l'écrivait. Est-ce qu'on va se mettre
À tuer les enfants maintenant ? Ah ! mon Dieu !
On est donc des brigands ? Je vous demande un peu,
Il jouait ce matin, là, devant la fenêtre !
Dire qu'ils m'ont tué ce pauvre petit être !
Il passait dans la rue, ils ont tiré dessus.
Monsieur, il était bon et doux comme un Jésus.
Moi je suis vieille, il est tout simple que je parte ;
Cela n'aurait rien fait à monsieur Bonaparte
De me tuer au lieu de tuer mon enfant ! —
Elle s'interrompit, les sanglots l'étouffant.
Puis elle dit, et tous pleuraient près de l'aïeule :
— Que vais-je devenir à présent toute seule ?
Expliquez-moi cela, vous autres, aujourd'hui.
Hélas ! je n'avais plus de sa mère que lui.
Pourquoi l'a-t-on tué ? je veux qu'on me l'explique.
L'enfant n'a pas crié vive la République. —
Nous nous taisions, debout et graves, chapeau bas,
Tremblant devant ce deuil qu'on ne console pas.

Vous ne compreniez point, mère, la politique.
Monsieur Napoléon, c'est son nom authentique,
Est pauvre, et même prince ; il aime les palais ;

Il lui convient d'avoir des chevaux, des valets,
De l'argent pour son jeu, sa table, son alcôve,
Ses chasses ; par la même occasion, il sauve
La famille, l'église et la société ;
Il veut avoir Saint-Cloud, plein de roses l'été,
Où viendront l'adorer les préfets et les maires ;
C'est pour cela qu'il faut que les vieilles grand'mères,
De leurs pauvres doigts gris que fait trembler le temps,
Cousent dans le linceul des enfants de sept ans.

Jersey, 2 décembre 1852.

b./ Apollinaire "La nuit d'avril 1915", *La Case d'armons*, 1915

À L. de C.-C.

Le ciel est étoilé par les obus des Boches
La forêt merveilleuse où je vis donne un bal
La mitrailleuse joue un air à triples-croches
Mais avez-vous le mot
Eh ! oui le mot fatal

Aux créneaux Aux créneaux Laissez là les pioches
Comme un astre éperdu qui cherche ses saisons
Coeur obus éclaté tu sifflais ta romance
Et tes mille soleils ont vidé les caissons
Que les dieux de mes yeux remplissent en silence
Nous vous aimons ô vie et nous vous agaçons

Les obus miaulaient un amour à mourir
Un amour qui se meurt est plus doux que les autres
Ton souffle nage au fleuve où le sang va tarir
Les obus miaulaient
Entends chanter les nôtres
Pourpre amour salué par ceux qui vont périr

Le printemps tout mouillé la veilleuse l'attaque
Il pleut mon âme il pleut mais il pleut des yeux morts
Ulysse que de jours pour rentrer dans Ithaque
Couche-toi sur la paille et songe un beau remords
Qui pur effet de l'art soit aphrodisiaque

Mais orgues aux fétus de la paille où tu dors
L'hymne de l'avenir est paradisiaque

c./ Char, "Fragment 128", *Les Feuilletts d'Hypnos*, 1946

Le boulanger n'avait pas encore dégrafé les rideaux de fer de sa boutique que déjà le village était assiégé, bâillonné, hypnotisé, mis dans l'impossibilité de bouger. Deux compagnies de SS et un détachement de miliciens le tenaient sous la gueule de leurs mitrailleuses et de leurs mortiers. Alors commença l'épreuve.

Les habitants furent jetés hors des maisons et sommés de se rassembler sur la place centrale. Les clés sur les portes. Un vieux, dur d'oreille, qui ne tenait pas compte assez vite de l'ordre, vit les quatre murs et le toit de sa grange voler en morceaux sous l'effet d'une bombe. Depuis quatre heures j'étais éveillé. Marcelle était venue à mon volet me chuchoter l'alerte. J'avais reconnu immédiatement

l'inutilité d'essayer de franchir le cordon de surveillance et de gagner la campagne. Je changeai rapidement de logis. La maison inhabitée où je me réfugiai autorisait, à toute extrémité, une résistance armée efficace. Je pouvais suivre de la fenêtre, derrière les rideaux jaunis, les allées et venues nerveuses des occupants. Pas un des miens n'était présent au village. Cette pensée me rassura. À quelques kilomètres de là, ils suivraient mes consignes et resteraient tapis. Des coups me parvenaient, ponctués d'injures. Les SS avaient surpris un jeune maçon qui revenait de relever des collets. Sa frayeur le désigna à leurs tortures. Une voix se penchait hurlante sur le corps tuméfié : « Où est-il ? Conduis-nous », suivie de silence. Et coups de pied et coups de crosse de pleuvoir. Une rage insensée s'empara de moi, chassa mon angoisse. Mes mains communiquaient à mon arme leur sueur crispée, exaltaient sa puissance contenue. Je calculais que le malheureux se tairait encore cinq minutes, puis, fatalement, il parlerait. J'eus honte de souhaiter sa mort avant cette échéance. Alors apparut jaillissant de chaque rue la marée des femmes, des enfants, des vieillards, se rendant au lieu de rassemblement, suivant un plan concerté. Ils se hâtaient sans hâte, ruisselant littéralement sur les SS, les paralysant « en toute bonne foi ». Le maçon fut laissé pour mort. Furieuse, la patrouille se fraya un chemin à travers la foule et porta ses pas plus loin. Avec une prudence infinie, maintenant des yeux anxieux et bons regardaient dans ma direction, passaient comme un jet de lampe sur ma fenêtre. Je me découvris à moitié et un sourire se détacha de ma pâleur. Je tenais à ces êtres par mille fils confiants dont pas un ne devait se rompre.

J'ai aimé farouchement mes semblables cette journée-là, bien au-delà du sacrifice.

Le temps des lectures	Le temps de l'appropriation	Projet de la séance	Objectifs didactiques	Supports
		Séance 7 : étude du "Dormeur du val". Un poème qui invite à sa relecture	<ul style="list-style-type: none"> ● Construire une étude linéaire à partir de sa mémoire de lecteur. 	<ul style="list-style-type: none"> ● "Le Dormeur du val"
		Séquence 8 : organisation d'un débat.		

Séance 8 (2h) : organisation d'un débat : querelle critique où s'affrontent des tenants de l'intertextualité "classique" ("Rimbaud est hugolien / parnassien / rabelaisien / classique / héritier des Lumières...") et les "Modernes" qui voient en lui un précurseur. Les élèves devront intégrer, pour construire leurs arguments, les lectures cursives menées pendant la séquence (Corbière, *Les Amours jaunes* / Cendrars, *La prose du transsibérien...* / Apollinaire, *Alcools* / Mélanie leblanc, *Le Manifeste du Nous...*), les poèmes étudiés en classe et l'ensemble du recueil. Il est demandé aux élèves de s'appuyer sur quelques extraits dont ils peuvent proposer une lecture à voix haute convaincante. Au terme de la préparation, des tables rondes sont organisées, composées de six intervenants et deux modérateurs, pour un débat de quinze minutes. Il peut être intéressant d'enregistrer les interventions (radio).

Quelques sujets de dissertation.

La séquence proposée illustre un cheminement possible à partir de chacun de ces sujets. Proposer l'un d'eux aux élèves en amont de celle-ci permettra une construction collective de la réflexion, et une appropriation des enjeux de l'oeuvre. Au terme de l'activité finale, ce sujet peut être remobilisé afin que les élèves reconstruisent le cheminement argumentatif de la séquence, appuyé par les exemples convoqués.

Selon vous, *Les Cahiers de Douai* constituent-ils une révolution poétique ?

Le 2 novembre 1870, Rimbaud écrit à Izambard : “Que voulez-vous, je m’entête affreusement à adorer la liberté libre.” En quoi cette affirmation éclaire-t-elle votre lecture de l'oeuvre ?

“Il faut être absolument moderne” écrit Rimbaud dans *Une Saison en enfer* : cette affirmation se vérifie-t-elle, selon vous, dans *Les Cahiers de Douai* ?

D’après votre lecture des Cahiers de Douai, Rimbaud n’est-il, selon vous, qu’un “poète subversif” ? (Steve Murphy).

Dans sa lettre du 13 mai 1871 à Georges Izambard, Rimbaud, après lui avoir transmis quelques vers, le questionne : “est-ce de la satire, comme vous diriez ? Est-ce de la poésie ? C’est de la fantaisie, toujours.” En quoi ces remarques peuvent-elles éclairer votre lecture des *Cahiers de Douai* ?

Cf lectures cursives proposées par les documents d’accompagnement : Michaux, *Ailleurs* (1962), *Au Pays de la magie* (1941), *Voyage en Grande Garabagne* (1948)

Char, *La Parole en archipel*, sections “Au-dessus du vent” et “Quitter” (1962)

Anthologie de Sophie Nauleau, *Poètes en partance*, de Charles Baudelaire à Henri Michaux, Poésie/Gallimard, 2011

Bibliographie sélective

Documents d’accompagnement :

Parcours :

<https://eduscol.education.fr/document/49865/download>

Un projet littéraire ou un projet de recueil ? :

<https://eduscol.education.fr/document/49868/download>

Nouvelles formes politiques et poétiques :

<https://eduscol.education.fr/document/51407/download>

Ecrire pour s’émanciper :

<https://eduscol.education.fr/document/53061/download>

Rimbaud à voix haute :

<https://eduscol.education.fr/document/53073/download>

Choix de textes pour le parcours :

<https://eduscol.education.fr/document/53973/download>

Choix bibliographiques et sitographiques :

<https://eduscol.education.fr/document/56238/download>

Articles à consulter en ligne :

Steve Murphy, *Rimbaud ou la ménagerie impériale* :

<https://books.openedition.org/pul/1691?lang=fr>

Suzanne Bernard, “La Palette de Rimbaud” :

https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1960_num_12_1_2169

Benoît Cornulier in “Rimbaud dans le texte, microlectures” :

https://www.persee.fr/doc/litts_0563-9751_2006_num_54_1_1992

Etudes universitaires :

Rimbaud, l'invisible et l'inouï, ouvrage coordonné par Arnaud Bernardet (puf)

Rimbaud, Poésies, Une Saison en enfer, Steve Murphy et Georges Kliebenstein, Atlande, “Clé Concours”

Lectures des Poésies et d'Une Saison en enfer, ouvrage coordonnée par S. Murphy, Presses universitaires de Rennes.

Ouvrages didactiques :

Lire les oeuvres littéraires au lycée, sous la direction de Magali Brunel et Sébastien Hébert, édition de L'Harmattan, 2023.

La Lecture, ça ne sert à rien !, B. Schawky-Milcent, PUF